

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18ème
Nom de site		Numéro	T58800
Adresse du site	4, rue Marc Séguin	Hauteur	R+5 (20.34m)
Bailleur de l'immeuble	ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G avec partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/01/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/03/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G et 5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable orientées vers les azimuts 60°, 210° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 300° :R+6
Estimation	3G/4G/5G (2100): 60° < 2V/m - 210° < 5V/m - 300° < 5V/m 5G (3500): 60° < 4V/m - 210° < 5V/m - 300° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	22.44m (60°) 22.46m (210°) 22.60m (300°) pour les antennes à faisceau fixe 23.39m (60°) 23.41m (210°) 23.55m (300°) pour les antennes à faisceau orientable		

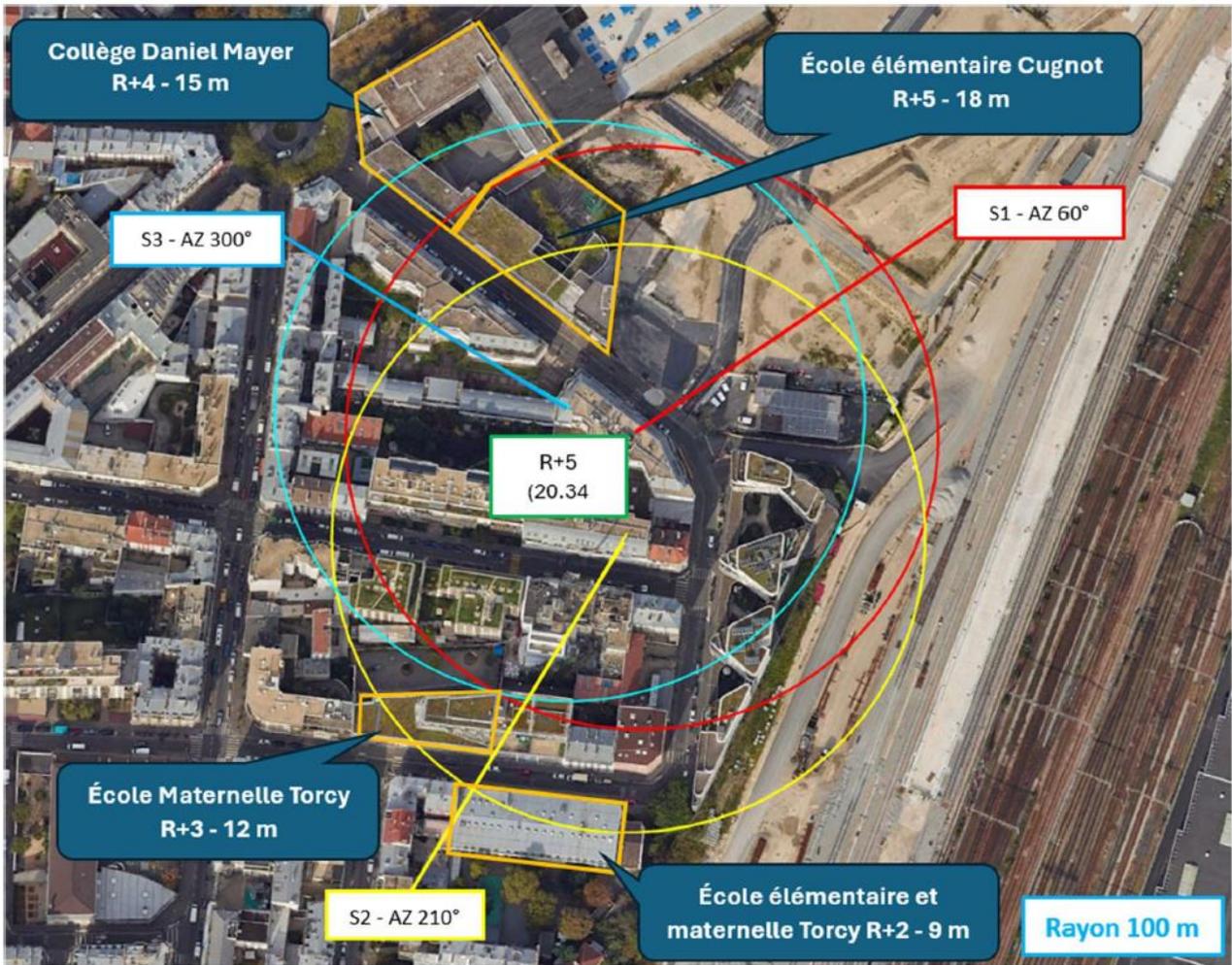
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes panneau et 3 antennes panneau à faisceau orientable sur 3 mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antenne, et invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

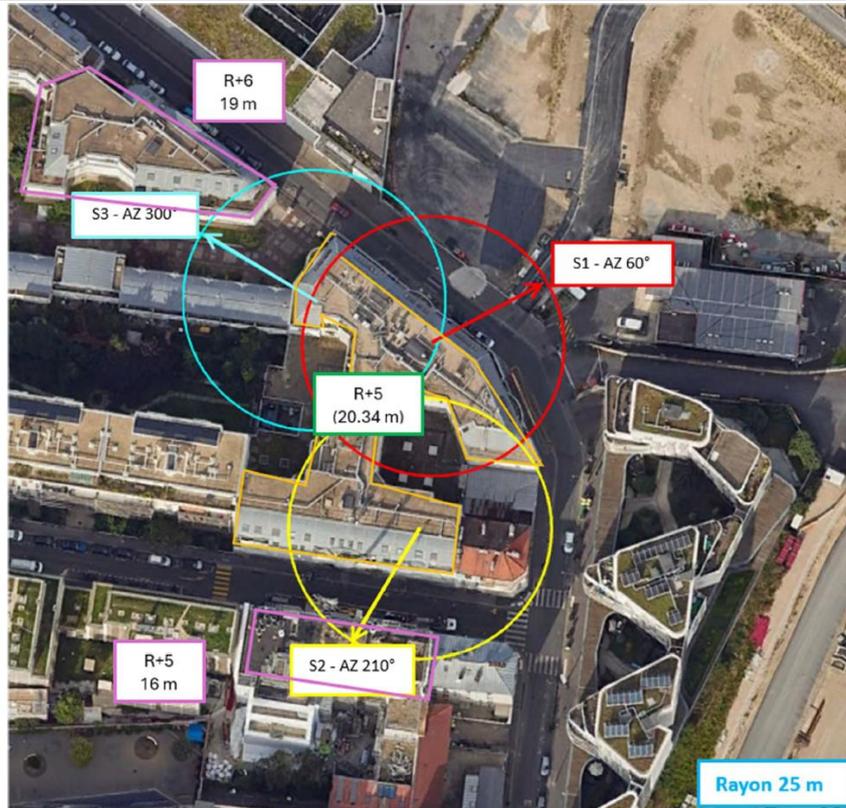
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
École maternelle Torcy	10-12 rue de Torcy 75018 PARIS	R+3	Oui	68 m	< 1
École élémentaire Torcy	5 rue de Torcy 75018 PARIS	R+2	Oui	85 m	< 1
École élémentaire Cugnot	28 rue Cugnot 75018 PARIS	R+5	Oui	54 m	< 1
École maternelle Torcy	7 rue de Torcy 75018 PARIS	R+2	Oui	85 m	< 1
Collège Daniel Mayer	2 place Hebert	R+4	Non	78 m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située RUE MARC SEGUIN 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 2 et 3 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 210°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



c. Azimut 300°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située RUE MARC SEGUIN 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

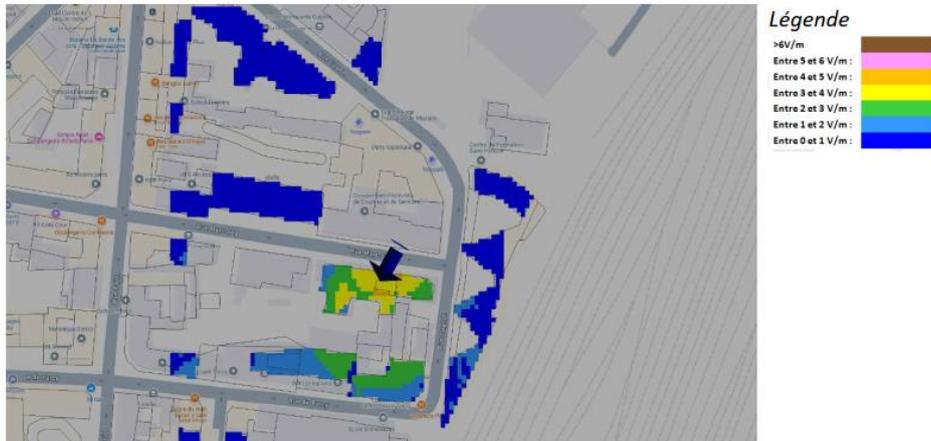
	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 210°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



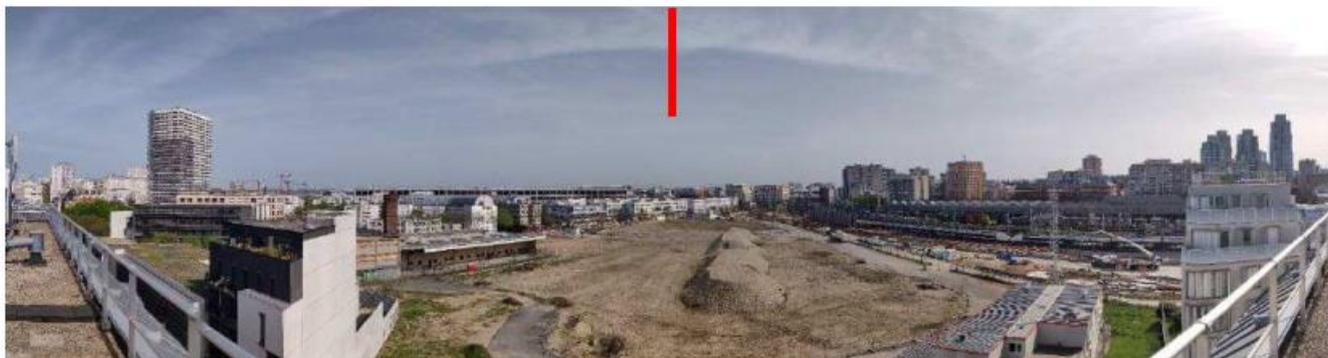
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des AzimutsAzimut 60° :Azimut 210° :Azimut 300° :